

Déclaration de politique générale : la CAPEB profite de la venue de Valérie Létard sur Batimat pour lui demander des précisions à la suite des annonces du Premier ministre.

Au lendemain du discours de politique générale du Premier ministre, la CAPEB a reçu Mme Valérie Létard, Ministre du Logement, sur son stand dès son arrivée à Batimat. Une occasion de la féliciter pour sa nomination à ce ministère de plein exercice et d'avoir un temps d'échanges sur les propos de M. Barnier au regard des attentes de l'artisanat du bâtiment.

La CAPEB tient à saluer la dynamique que le Premier ministre souhaite insuffler en faveur du logement et de la transition énergétique. Michel Barnier a évoqué assez largement sa volonté d'œuvrer contre la crise du logement. Il a centré sa prise de parole sur la construction neuve, signal positif qui doit être maintenant accompagné de véritables perspectives sur la manière d'être au rendez-vous du défi de la rénovation, notamment énergétique, des logements. Il s'agit en effet d'un pan essentiel de l'activité des artisans du bâtiment et un levier majeur pour répondre aux besoins des Français et aux objectifs de décarbonation du pays.

La CAPEB a profité de son échange avec la ministre, Valérie Létard, pour la sensibiliser sur les arbitrages que le secteur attend pour être en capacité de répondre aux ambitions du Premier ministre en matière de transition énergétique.

Nous attendons ainsi des réponses sur :

- le dispositif MaPrimeRénov, pour lequel nous demandons le maintien du budget et du cadre actuel en 2025,
- la facilitation de l'accès au marché pour les artisans du bâtiment en simplifiant la qualification RGE en instaurant un accès par la voie de l'expérience,
- la possibilité pour les entreprises artisanales de pouvoir se structurer en groupements momentanés d'entreprises (GME),
- l'encadrement de la sous-traitance en cascade pour lutter contre la fraude aux aides à la rénovation et préserver la chaîne de valeur,
- l'accompagnement des TPE du bâtiment dans leur prise en charge des apprentis,
- la nécessité de repenser la politique du logement en conjuguant construction neuve et rénovation afin de répondre à l'ampleur des besoins.

La ministre a affirmé qu'elle était à l'écoute des propositions que porte la CAPEB et consciente du potentiel que représente l'artisanat du bâtiment. La CAPEB forme le vœu que le rendez-vous qu'elle aura demain avec la ministre lui permette d'évoquer tous ces points et d'avoir confirmation de sa volonté de faire avancer ces différents dossiers.



Pour en savoir plus

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises).

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

Contact presse

Pour plus d'informations ou pour des interviews, veuillez contacter :

Albertine MINART, chargée des relations presse, CAPEB : a.minart@capeb.fr- 01 53 60 50 84

